

Objet : Encaissements relatifs à votre facture déchets ménagers du 1er semestre 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que suite à un problème technique indépendant de la préparation de la facturation par la CCVOO, la trésorerie rencontre des difficultés pour l'encaissement des règlements par chèque et prélèvements à l'échéance.

Si vous avez réglé par chèque et chez le buraliste

vos encaissements seront retardés

Si vous recevez une relance de la part du Service de Gestion Comptable Val et Littoral, n'en tenez pas compte. Aucun frais de retard ne sera appliqué.

Si vous avez réglé avec un RIB

vos paiements n'ont pas été pris en compte et ne le seront pas

Comment payer votre facture ?

Vous avez deux possibilités :

- Par paiement en ligne : se rendre sur le site www.payfip.gouv.fr

Si votre carte bancaire vous permet les paiements en ligne ⚠

- Par virement bancaire : sur le compte du SGC Val et Littoral en indiquant les références de la créance mentionnées sur votre facture

Via votre application bancaire ou directement auprès de votre banque ⚠

IBAN : FR79 3000 1002 44D1 4900 0000 028

BIC : BDFEFRPPCCT

Si vous rencontrez des difficultés pour payer en ligne, un agent peut vous aider :

- Sans rendez-vous sur les ordinateurs en libre-service
- Avec rendez-vous au Point Info 14



Evrecy

Tel : 02 31 71 96 93

Mail : pi14evrecy@vallees-orne-odon.fr

May-sur-Orne

Tel : 02 31 80 31 15

Mail : pi14maysurorne@vallees-orne-odon.fr

Service déchets ménagers

4 rue du Colonel Arnaud Beltrame

ZA La Croix Boucher

14210 EVRECY

com@vallees-orne-odon.fr

02.31.73.11.98